

VOLUME HORAIRE

175 heures (25 journées)

AMPLITUDE

De octobre 2012 à avril 2013

DATES

| | |
|---------------------------------------|--------------------------------------|
| lundi 8 et mardi 9 octobre 2012 | lundi 14 et mardi 15 janvier 2013 |
| lundi 22 et mardi 23 octobre 2012 | jeudi 31 janvier 2013 |
| jeudi 8 et vendredi 9 novembre 2012 | et vendredi 1er février 2013 |
| jeudi 29 et vendredi 30 novembre 2012 | jeudi 14 et vendredi 15 février 2012 |
| lundi 17 décembre 2012 | jeudi 14 et vendredi 15 mars 2013 |
| mardi 18 décembre 2012 | jeudi 28 et vendredi 29 mars 2013 |
| | lundi 8 avril et mardi 9 avril 2013 |
| | lundi 13 et mardi 14 mai 2013 |

Examen : mardi 4 juin 2013

COUT DE LA FORMATION

TARIF PREVISIONNEL : 2 000 €

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

I.R.T.S / P.A.C.A & CORSE
Service Communication & Scolarité
20 Bd des Salyens BP 133
13267 MARSEILLE CEDEX 08
☎ 04 91 76 99 00

Inscription obligatoire :

- **Sur Internet entre le 10 mai et le 10 septembre 2012**

www.irts-pacacorse.com

- **Et envoi du dossier d'inscription complet, obligatoirement avant le 14 septembre 2012**



Institut Régional du Travail Social
Provence - Alpes - Côte d'Azur - Corse

Formation

Maîtresse de maison

Clôture des inscriptions : 10 septembre 2012

PRESENTATION DE LA FORMATION

Les avenants N°284 et 285 du 8 juillet 2003, à la Convention collective nationale du travail des établissements et services pour personnes inadaptées et handicapées du 15 mars 1966, formalisent respectivement les fonctions de « surveillant de nuit qualifié » et de « maître ou maîtresse de maison ».

Ils établissent en outre l'obligation de suivre une formation d'une durée minimale de 175 heures, reconnue par la CPNE pour valider ces 2 qualifications.

Par ailleurs, la Commission Paritaire Nationale de l'Emploi du 25 octobre 2004 a souhaité que ces formations fassent l'objet d'une attestation délivrée par la CPNE, laquelle attestation tiendra lieu de validation de la formation suivie par les salariés.

PUBLIC CONCERNE

Il s'agit d'une formation en alternance, dispensée à des salariés exerçant ou appelés à exercer tout ou partie de l'activité à l'issue de la formation. Les demandeurs d'emploi bénéficiant d'un financement et d'un terrain de stage (pour une durée minimum de 145 H) pourront suivre la formation.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Il s'agit pour les bénéficiaires de maîtriser à terme l'ensemble des compétences constitutives de l'activité de maîtresse de maison.

- Assurer les conditions de l'accueil et de la sortie des usagers
- Assurer l'hygiène et la sécurité des usagers et des locaux
- Garantir la qualité et l'adaptation du cadre de vie au projet d'établissement
- Animer et gérer un espace dédié à une activité technique

CONTENU DE LA FORMATION

Modules théoriques : 9 journées

(communs avec les surveillants de nuit)

- Situer sa fonction dans un cadre institutionnel (5 jours)
- Travailler en équipe pluri-professionnelle (2 jours)
- Les problématiques des publics et des personnes (2 jours)

Modules opérationnels : 7 journées

(communs avec les surveillants de nuit)

- Communiquer / informer (2 jours)
- Travailler en équipe (1 jour)
- Gérer les conflits (1 jour)
- Appliquer les procédures et normes en usage pour la sécurité des personnes (1 jour)
- Gérer des situations d'urgence et de crise à caractère comportemental (2 jours)

Modules opérationnels spécifiques : 8 journées

- Appliquer les procédures et normes en usage dans les collectivités :
 - Entretien et hygiène des locaux (1 jour)
 - Hygiène alimentaire (1 jour)
- Assurer l'accueil des usagers (1 jour)
- Aménager l'espace de sorte à garantir sa fonctionnalité, son confort et son agrément (2 jours)
- Animer une activité avec et au profit des usagers (2 jours)
- Gérer les stocks (1 jour)

Evaluation de la formation

(1 journée)

DOSSIER A CONSTITUER APRES INSCRIPTION OBLIGATOIRE SUR INTERNET

- Fiche d'inscription ci-jointe
- Autorisation de l'employeur pour suivre la formation
- Attestation de prise en charge du coût de la formation
- 3 photos

I.R.T.S./P.A.C.A.
20 Boulevard des Salyens
BP 133
13267 MARSEILLE cedex 08

PHOTO
obligatoire

**FICHE DE CANDIDATURE À LA FORMATION
MAITRESSE DE MAISON**

NOM, en majuscule (*de jeune fille pour les femmes mariées*) :

Prénom :

NOM marital (*éventuellement*) :

Situation de famille :

Date et lieu de naissance :

Nationalité :

Adresse personnelle :

.....

Téléphone : Fixe : Mobile :

Diplômes obtenus :

Niveau scolaire (dernière classe fréquentée) :

Personne à contacter en cas d'urgence :

Établissement employeur :

Adresse :

.....

Téléphone :

Email :

Nature de l'établissement :

Catégorie de personnes accueillies :

Quel est le fond d'assurance formation (FAF) auquel adhère votre établissement employeur ?

.....

Lieu d'exercice professionnel si différent de l'établissement employeur :

Adresse :

.....

Téléphone :

Email :

Fonction occupée par le candidat :

Remarques éventuelles du candidat :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....